

Pour diffusion le 24 mars à 9 h

Communiqué de presse

Enquête de la FPPE-CSQ et du SPPEBSL-CSQ au Bas-Saint-Laurent

Pas suffisamment de personnel professionnel pour répondre aux besoins des élèves

Amqui, le 24 mars 2021. – « Le nombre de professionnelles et de professionnels de l'éducation dans les écoles du Bas-Saint-Laurent est nettement insuffisant pour répondre aux besoins des élèves. De plus, les conditions inadéquates dans lesquelles le personnel doit travailler font que près de 30 % d'entre eux songent à quitter leur emploi. »

Tel est l'un des faits saillants de l'enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent (SPPEBSL-CSQ) auprès de leurs membres de la région.

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et la présidente du SPPEBSL-CSQ, Diane Bélanger, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation au Bas-Saint-Laurent. L'enquête démontre également que, parmi celles et ceux qui songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite, 42 % aimeraient occuper un emploi similaire dans le secteur public alors qu'un nombre égal envisage plutôt d'occuper un type d'emploi similaire dans le secteur privé.

Quant aux raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi, 58 % identifient la lourdeur de la tâche comme motif et 58 %, le manque de reconnaissance.

Des données très préoccupantes

Le sondage révèle toute l'ampleur du manque de professionnelles et professionnels alors que 79 % des répondantes et répondants sont d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de ressources dans leur corps d'emploi. Dans ce contexte difficile, 83 % disent qu'il leur est impossible de faire des interventions préventives ou de procéder à l'ensemble des suivis requis. Autre donnée préoccupante : 77 % des répondants soutiennent que seuls les élèves qui dérangent en classe ont accès aux services alors que les autres qui auraient besoin d'aide n'y ont pas droit, faute de ressources disponibles.

Une forte majorité des répondantes et répondants, soit 73 %, ajoutent que le manque de personnel est aggravé tant par des difficultés d'attirer du personnel dans la région en contexte de rareté de professionnels qualifiés que par des décisions de ne pas remplacer les personnes absentes.

Un problème d'attraction et de rétention

La présidente du SPPEBSL-CSQ explique qu'en plus du manque de ressources, le personnel professionnel doit trop souvent travailler dans des locaux inadéquats, couvrir un trop grand nombre d'écoles réparties sur un vaste territoire et supporter une charge de travail trop lourde.

« À titre d'exemples, on ne compte que 2 psychologues pour 24 écoles primaires et secondaires situées sur l'ensemble du territoire. L'un des deux quittera bientôt pour la retraite et l'autre, qui serait responsable de 6 000 élèves, pourrait envisager de partir devant l'ampleur de la tâche. Du côté des orthophonistes, il y a une énorme perte de temps en déplacement alors que les besoins sont criants et que de nombreux élèves peuvent se trouver sur une liste d'attente durant plusieurs années. Souvent, devant les délais d'attente pour une évaluation psychologique pour leur enfant, les parents doivent se tourner vers le privé et défrayer des coûts importants », rapporte Diane Bélanger.

Une situation semblable partout au Québec

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région du Bas-Saint-Laurent est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 %, selon les corps d'emplois. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

Des faits saillants qui interpellent

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;
- 56 % ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

Une négociation importante

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication
Cell. : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org